

Pèlerinage en Inde

du 16 au 30 janvier 2017

Inscriptions
avant le 25 octobre 2016



Détail du Séjour dans l'annexe jointe.

Dans le cadre de ce pèlerinage une messe sera célébrée chaque jour.

Conditions :

- ▶ Le cout du voyage s'élève à 2 350 euros (y compris les frais de visa.)
- ▶ Versement de 30 % à l'inscription **avant le 25 octobre 2016.**
- ▶ Solde au 10 décembre 2016
- ▶ **Passeport en cours de validité** pour les citoyens français (valable 6 mois après la date de retour).

Dois-je me faire vacciner ?

Aucune vaccination n'est obligatoire (sauf pour les voyageurs en provenance d'Afrique, d'Amérique latine et de Papouasie-Nouvelle-Guinée qui doivent présenter un certificat de vaccination contre la fièvre jaune).

Il est cependant vivement conseillé de mettre à jour les vaccinations suivantes :
Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite, fièvre typhoïde, hépatites virales A et B.

A la suite de la découverte de cas de méningite bactérienne à New Delhi, l'attention des voyageurs est attirée sur l'opportunité d'avoir une vaccination anti-méningococcique à jour. Les piscines publiques et les zones les plus densément peuplées sont plus particulièrement à éviter.

Pour des séjours de longue durée, la vaccination contre la rage peut être recommandée.

Enfin, pour des séjours en zone rurale, une vaccination contre l'encéphalite japonaise peut être nécessaire. Outre la vaccination, cette maladie virale étant transmise par les piqûres de moustiques, il est nécessaire de recourir à des mesures de protection contre les moustiques (sprays répulsifs).

Source MAE (Ministère des Affaires Etrangères)

INTERESSÉS ? CONTACTEZ :

- ▶ Père Scaria JOSEPH - 06.63.44.44.29
- ▶ Françoise ZANNI - 06.25.09.04.86
- ▶ Isabelle BULLAT - 06.72.94.29.25